



CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE « LOGEMENT & HABITAT »

---

# QUELS LEVIERS POUR STOPPER LA CRISE DU LOGEMENT ?

JEUDI 28 MARS 2013 - MAISON DE LA CHIMIE

---

PRÉSIDÉE PAR

---

**Benoist APPARU**

Député de la Marne,  
ancien ministre chargé  
du Logement et de l'Urbanisme

**Audrey LINKENHELD**

Députée du Nord, rapporteure du projet de loi relatif  
à la mobilisation du foncier public en faveur du logement  
et au renforcement des obligations de production de logement  
social, secrétaire nationale adjointe au logement du Parti socialiste

La crise du logement est multiforme : envolée des prix, inégalité des territoires, difficultés de financement, contraintes administratives d'occupation des sols... Pour enrayer ce phénomène, le gouvernement a, notamment, pour objectif la construction de 500.000 logements neufs par an, dont 150.000 logements sociaux. De nombreuses mesures ont été mises en place ou sont à l'étude pour créer un « choc d'offre » et ainsi faciliter l'accès au logement.

#### 08H30 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

#### 09H00 OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE

**Benoist APPARU**, député de la Marne, ancien ministre chargé du Logement et de l'Urbanisme

**Audrey LINKENHELD**, députée du Nord, secrétaire nationale adjointe au logement du PS

### DÉBAT I

#### 09H30 UN ACCÈS AU LOGEMENT FAVORISÉ

##### PRÉSIDENTS

**Jean-Louis DUMONT**, député de la Meuse, président de l'Union sociale pour l'Habitat (USH)

**Isabelle LE CALLENEC**, députée d'Ille-et-Vilaine, secrétaire nationale de l'UMP en charge de l'immobilier et du logement social

##### Lever les verrous d'une offre de logement limitée

- Insuffisance de foncier : quel retour de la cession du foncier public ?
- Plus-values sur cessions : la mise sur le marché de terrains constructibles a-t-elle été favorisée ?
- Multiplication des normes : quel rôle dans l'augmentation des coûts de construction ?
- Une éventuelle hausse du taux de TVA de 7% à 10% pour le BTP n'est-elle pas contraire à l'objectif de relance de construction du gouvernement ?
- Quel calendrier pour la simplification des procédures d'aménagement et d'urbanisme ?

##### Développer l'accès social au logement

- Quels premiers résultats de la révision de la loi SRU ?
- Quels outils pour renforcer les moyens financiers dédiés au logement social ?
- Quelles solutions en matière d'accession sociale à la propriété ?
- Quelles marges de manœuvre pour la gestion du parc HLM et les attributions ?

##### INTERVENANTS

**Claude BÉRIT-DÉBAT**, sénateur de la Dordogne, vice-président de la Commission des affaires économiques, rapporteur du projet de loi relatif à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social

**Olivier CARRÉ**, député du Loiret, 1<sup>er</sup> adjoint au maire d'Orléans, chargé du Logement, de l'urbanisme, de la prospective et des technologies de l'information

**Jean-Louis COTTIGNY**, député européen, membre de la Commission des budgets

**Jean-Claude DRIANT**, professeur, Institut d'urbanisme de Paris

**Serge INCERTI FORMENTINI**, président, Confédération nationale du Logement

**Marie-Noëlle LIENEMANN**, ancienne ministre, sénatrice de Paris, présidente de la Fédération nationale des sociétés coopératives HLM

**François PAYELLE**, président, Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI)

**Vincent RENARD**, économiste, directeur de recherche au CNRS, conseiller à la direction de l'IDDRI-Sciences-Po

**Pierre SALLENAVE**, directeur général, Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)

**Philippe WAHL**, président du directoire, La Banque Postale

Débat avec la salle

#### 12H00 DÉJEUNER À LA MAISON DE LA CHIMIE

## 13H30 DES INVESTISSEMENTS RELANÇÉS

## PRÉSIDENTS

**Christophe CARESCHE**, député de Paris, rapporteur spécial sur le programme Logement

**Gilles CARREZ**, député du Val-de-Marne, président de la Commission des Finances

- Accession à la propriété : quel impact de la hausse des prix sur le profil des acheteurs ? La refonte du PTZ+ a-t-elle changé la donne pour les classes moyennes et modestes ? Quels projets en matière de soutien à la primo-accession et à l'accession sociale à la propriété ? Comment créer des passerelles entre le logement social et privé ?
- Investissement locatif : le dispositif actuel est-il plus efficace que le régime Scellier ? Encadrement et contrôle des loyers : doit-on prévoir des conséquences négatives sur ce marché ?
- Quel équilibre entre logement neuf et logement ancien ?
- Quelles pistes pour encourager le retour des investisseurs institutionnels ?
- Les coopératives d'habitants, une nouvelle voie pour l'accès au logement.

## INTERVENANTS

**Bernard CADEAU**, président, Réseau ORPI

**Bruno DELETRÉ**, directeur général, Crédit Foncier de France

**Daniel GOLDBERG**, député de la Seine-Saint-Denis, membre de la Commission des affaires économiques, rapporteur sur le programme Logement

**Claire JUILLARD**, docteur en sociologie, université Paris-Dauphine, co-directrice de la chaire Ville et Immobilier

**Michel MOUILLART**, professeur d'économie, université Paris-Ouest, spécialiste de l'immobilier et du logement

**Michel PIRON**, député du Maine-et-Loire

**Dominique de SAUZA**, président, Union des Constructeurs Immobiliers de la Fédération Française du Bâtiment (UCI-FFB)

Débat avec la salle

## 15H00 UNE NOUVELLE VISION DE LA VILLE DURABLE

## PRÉSIDENT

**François-Michel LAMBERT**, député des Bouches-du-Rhône, rapporteur de la mission d'information sur la biomasse au service du développement durable

## Environnement : atout ou contrainte pour le logement ?

- Quelles mesures pour orienter l'épargne de long terme vers le financement de la rénovation thermique ?
- Précarité énergétique : quelle contribution du marché carbone ?
- Matériaux de construction « bio-sourcés » : comment favoriser leur utilisation ?
- Maîtrise du foncier : peut-on rendre compatible la limitation de l'étalement urbain et la modération des loyers ?

## Le logement : vecteur de cohésion sociale ?

- Mixité sociale : quels outils pour accompagner au mieux les projets de rénovation urbaine ?
- Offre locative sociale dans le parc privé pour les ménages défavorisés : les collectivités ont-elles les moyens de prendre en charge le différentiel de prix ?
- Lutte contre l'habitat indigne : les moyens mis en place sont-ils suffisants ?

## INTERVENANTS

**Dominique BRAYE**, président, Agence nationale de l'habitat (Anah)

**Patrick DOUTRELIGNE**, délégué général, Fondation Abbé Pierre

**Mathieu HANOTIN**, député de la Seine-Saint-Denis

**Alain RÉGNIER**, délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement

**Jacques TORTOS**, directeur, Nobatek

Débat avec la salle

## 16H00 CONCLUSION DES TRAVAUX

**Benoist APPARU**, député de la Marne, ancien ministre chargé du Logement et de l'Urbanisme

**Audrey LINKENHELD**, députée du Nord, secrétaire nationale adjointe au logement du PS

## INFORMATIONS PRATIQUES

Pourront participer à cette conférence uniquement les personnes ayant retourné leur coupon d'inscription avant le

**MARDI 26 MARS 2013**

à RIVINGTON - 9 rue de Milan - 75009 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières inscriptions parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum a été atteinte seront informées que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Toute annulation de l'inscription au déjeuner doit être signalée par écrit 8 jours avant la date de la conférence pour être remboursée.

## LIEU DE LA CONFÉRENCE

Maison de la Chimie - Petit Amphithéâtre  
 28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris  
 Métro : Invalides ou Assemblée nationale  
 RER C : Invalides  
 Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94  
 Parking : Invalides

## LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie  
 28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris  
 Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquittées des frais et ayant été accueillies au préalable sur les lieux de la conférence.



CRÉDIT FONCIER



## RENSEIGNEMENTS

## RIVINGTON

9 rue de Milan - 75009 Paris

Tél : 01 84 16 56 53 - Fax : 01 84 16 56 58

Contact inscriptions : Maxime Cambien

inscription@rivington.fr



Ce coupon-réponse doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

FONCTION : \_\_\_\_\_

TÉL : \_\_\_\_\_ FAX : \_\_\_\_\_

E-MAIL\* : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

\* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

- PARTICIPATION :  Participera à la conférence à titre gratuit  
 Participera au déjeuner : 95€ TTC (dont 19,6 % de TVA)  
 Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :  
60€ TTC (dont 19,6% de TVA)

- RÈGLEMENT :  Chèque (à l'ordre de Rivington)  
 Virement

CACHET ET SIGNATURE



**COUPON-RÉPONSE  
À ADRESSER  
PAR FAX, PAR E-MAIL  
OU PAR COURRIER À :**

**RIVINGTON**

9 rue de Milan - 75009 Paris

Tél : 01 84 16 56 53

Fax : 01 84 16 56 58

Contact inscriptions : Maxime Cambien

inscription@rivington.fr

**URGENT - RÉPONDRE AVANT LE MARDI 26 MARS 2013**